

# Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité  
de la Métropole de Lyon

## Conférence territoriale des maires Portes du Sud



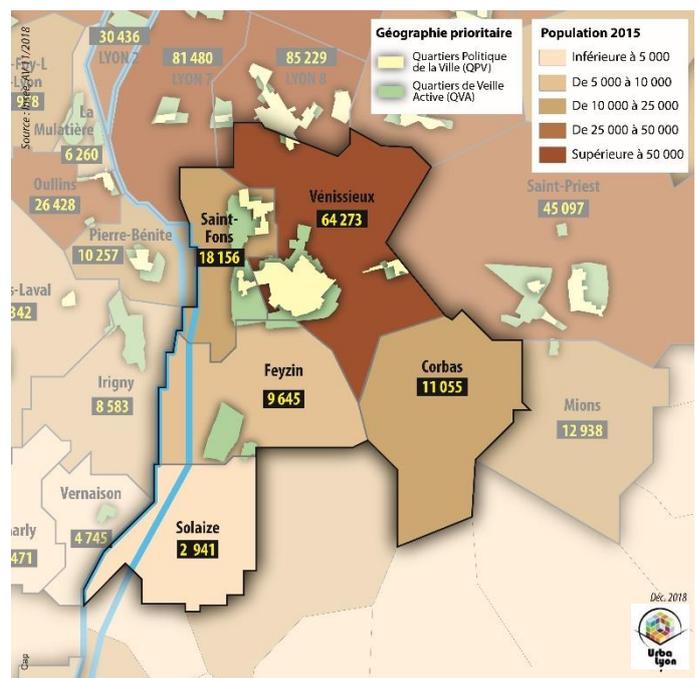
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES  
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA  
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES



## Sources et définitions

Les astérisques (\*) renvoient aux définitions page 13.

Les nombres entre parenthèses (compris entre 1 et 31) font référence aux sources des données page 14.

L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

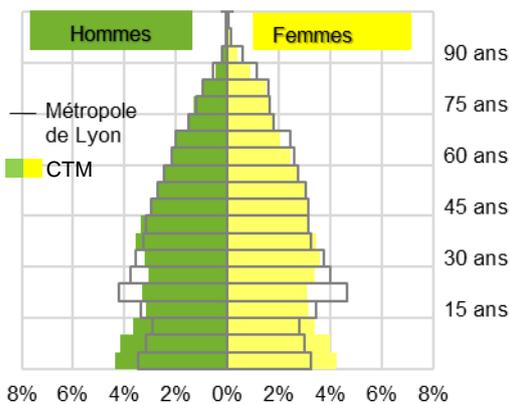
Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

## ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

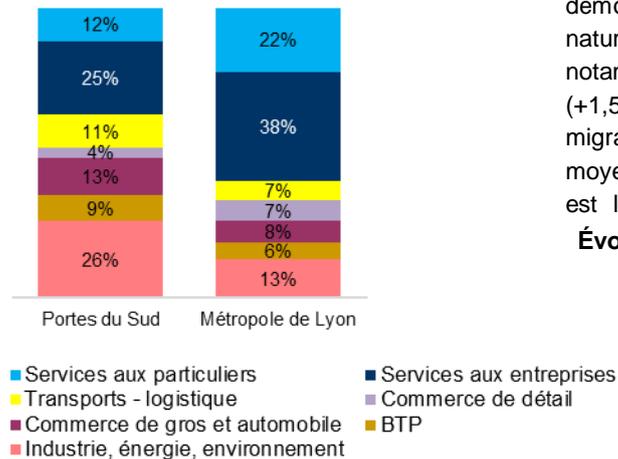
### Ce que l'on peut retenir :

- Une dynamique démographique soutenue, portée par le solde naturel\*
- Un pôle industriel majeur et une progression timide de l'emploi
- Les prix de l'immobilier les plus bas de la Métropole.
- Une construction immobilière parmi les plus dynamiques
- Déplacements domicile-travail : une prédominance de la voiture au détriment des transports collectifs

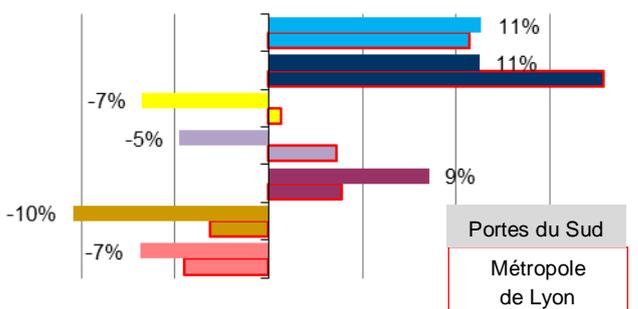
### Pyramide des âges en 2015 (1)



### Emplois salariés privés par secteur en 2017 (2)



### Évolution 2012-2017 des emplois salariés privés par secteur d'activité en % (6)



### Une croissance démographique soutenue

En 2015, le bassin de vie compte 106 070 habitants, soit environ 8% de la population de la Métropole. Entre 2010 et 2015, le nombre d'habitants a progressé de 1,4%/an, soit à un rythme plus soutenu qu'en moyenne dans la métropole (+1.1%/an), plaçant le territoire au 3<sup>e</sup> rang des conférences territoriales des Maires les plus dynamiques après Val d'Yzeron et Rhône Amont. Saint-Fons gagne le plus d'habitants (+1,7%/an) suivi de Corbas (+1,6%/an) et de Vénissieux (+1,4%/an). La croissance démographique est portée par un solde naturel excédentaire (+1,3%/an) notamment à Saint-Fons et Vénissieux (+1,5%/an), tandis que le solde migratoire apparent\* reste en deçà de la moyenne de la Métropole (+0.1%/an). Il est légèrement excédentaire grâce à

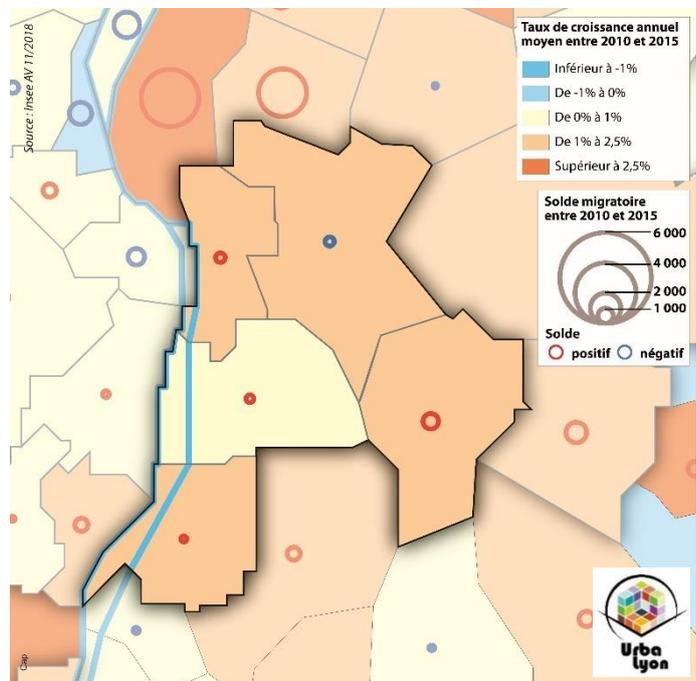
l'attractivité plus forte de Corbas. Le solde migratoire nul de Vénissieux est compensé par l'accroissement naturel de la population.

### Un parc industriel prédominant au sein de la Métropole

Véritable pôle industriel majeur de la Métropole, Portes du Sud se positionne au 3<sup>e</sup> rang derrière Lyon Villeurbanne et Porte des Alpes. Fin 2017, la conférence compte 45 296 emplois salariés privés, soit 8% des emplois de la Métropole. Plus de la moitié d'entre eux est localisé à Vénissieux. Les activités économiques se répartissent principalement sur deux zones industrielles et logistiques : la Vallée de la chimie et la ZI Lyon Sud-est.

Sur cinq ans, l'évolution des emplois atteint +0,7% mais le rythme de croissance est bien moins élevé que dans Métropole (+8,3%).

### Évolution de la population et solde migratoire apparent\* (2010-2015) (1)





# INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

L'objectif de cette partie est d'appréhender les caractéristiques socioéconomiques de la population pour cerner les besoins réels des habitants en difficultés parmi les familles, les jeunes, les personnes âgées, handicapées.... Les questions de mixité (générationnelle, sociale, culturelle) et de cohésion sociale et territoriale sont également au cœur de cette partie,

## Ce que l'on peut retenir :

- Un bassin de vie en grande précarité et un niveau de vie très faible
- Une surreprésentation des familles nombreuses et des jeunes de moins de 20 ans
- Un niveau de santé globalement plus dégradé

## Le bassin de vie le plus touché par le chômage et la précarité

Portes du Sud est avec Rhône Amont l'un des bassins de vie les plus affectés par le chômage : 12 766 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C sont inscrits à Pôle emploi fin 2017. En cinq ans, leur nombre a augmenté de +29% (+23% en moyenne dans la Métropole). 18% de la population active est demandeur d'emploi de cat. A contre 12% dans la moyenne de la Métropole. 31% de la population de Vénissieux et Saint-Fons se situent en dessous du seuil de pauvreté (26% en moyenne dans la Conférence).

Fin 2017, 11% de la population de la conférence est couverte par le RSA\*, soit une proportion près de deux fois supérieures à la moyenne métropolitaine (6%).

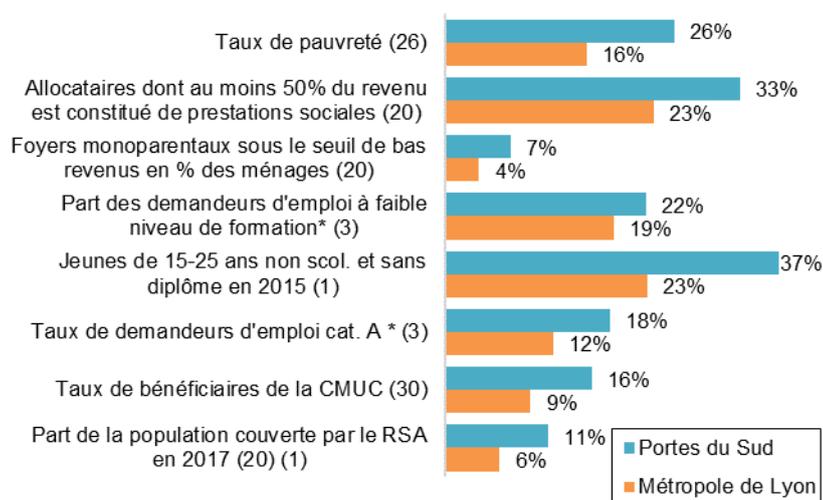
33% des allocataires de la CAF ont leur revenu composé à au moins 50% de prestations sociales, un taux très élevé comparé à la moyenne métropolitaine (23%).

La part de jeunes sans diplôme parmi les 15-25 ans non scolarisés atteint 37% (23% dans la Métropole). Ces jeunes sont fortement exposés à des difficultés d'accès à l'emploi. A noter un taux sensiblement plus élevé de retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> (15% contre 11% dans la Métropole) et qui atteint jusqu'à 20% à Saint-Fons.

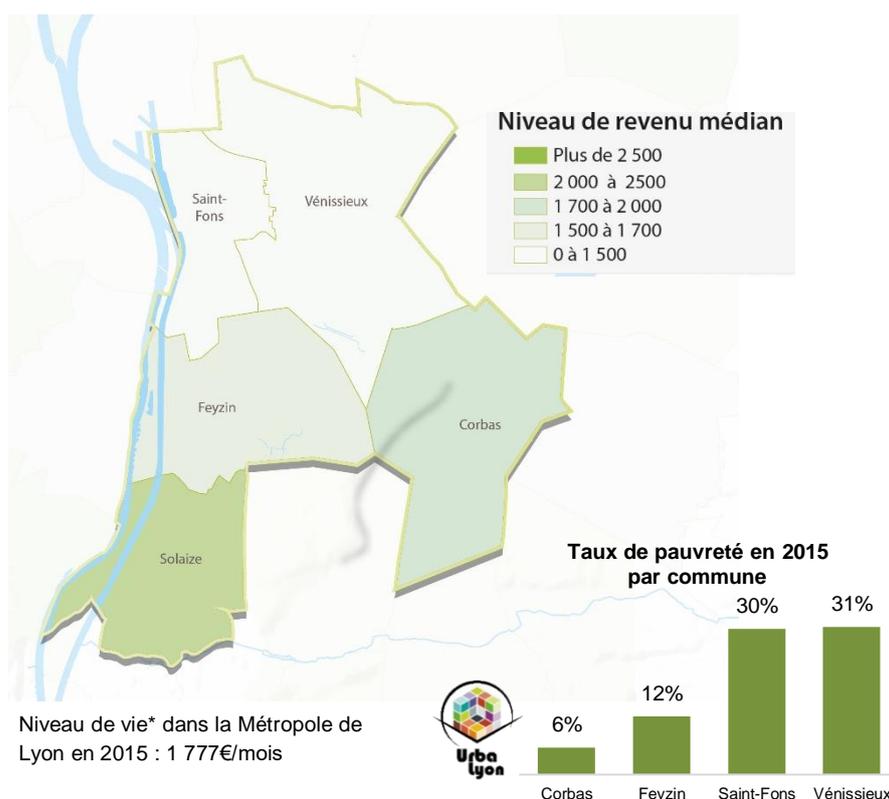
## Trois communes sur cinq ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie métropolitain

Portes du Sud a le niveau de vie\* médian le plus faible parmi les bassins de vie de la Métropole. Outre Solaize, les habitants des communes de Saint-Fons, Vénissieux et Feyzin disposent d'un niveau de vie inférieur à 1 700€ par mois et par UC.

## Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



## Niveau de vie\* en 2015 (26)



Portes du Sud accueillent une population ouvrière encore très nombreuse avec un tiers des actifs en 2015 soit deux fois plus qu'en moyenne dans la Métropole. Il en est de même concernant les employés qui représentent également un tiers des actifs (27% dans la Métropole).

### Une forte présence des familles nombreuses et des jeunes de moins de 20 ans

En 2015, les familles avec enfant(s) représentent 45% des ménages (contre 33% en moyenne). De même, les familles nombreuses\* sont surreprésentées (30%) parmi les familles avec enfant(s). Vénissieux et Saint-Fons sont les deux communes du territoire où cette part est la plus importante (33%).

Les moins de 18 ans représentent 28% de la population en 2015 (22% en moyenne dans la Métropole. Avec un indice de vieillissement de 49 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (contre 63 dans la Métropole) c'est le bassin de vie le plus jeune de la Métropole. Saint-Fons et Vénissieux présentent les indices les plus bas (respectivement 46 et 47).

### 31 % des habitants résident dans un quartier en politique de la ville (QPV)

Portes du Sud compte six quartiers en politique de la ville inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville Métropole de Lyon (2015 – 2020) dont :

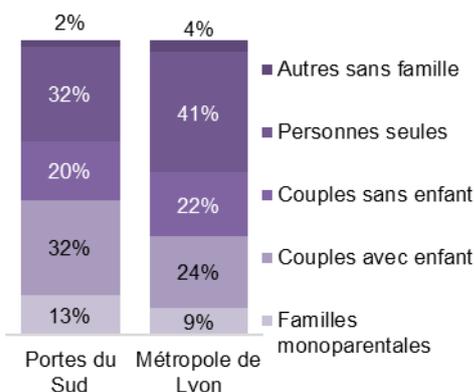
- trois quartiers prioritaires de la politique de la ville qui concentrent les populations les plus modestes : Minguettes-Clochettes et Duclos-Max Barel à Vénissieux, Arsenal – Carnot-Parmentier à Saint-Fons.

- trois quartiers en veille active (QVA) : Les Razes et Vignettes-Figuières – Maures à Feyzin et Basses Barolles à Vénissieux.

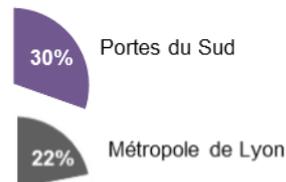
### Un état de santé globalement plus dégradé

L'analyse des indicateurs de santé retenu reflète la situation plutôt défavorisée des habitants des Portes du Sud. Le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) et la part de la population sous traitement antidiabétique sont les plus élevés de la Métropole. Le non-recours aux services gratuits de prévention sanitaire (M'T'dents, mammographie organisée) est élevé.

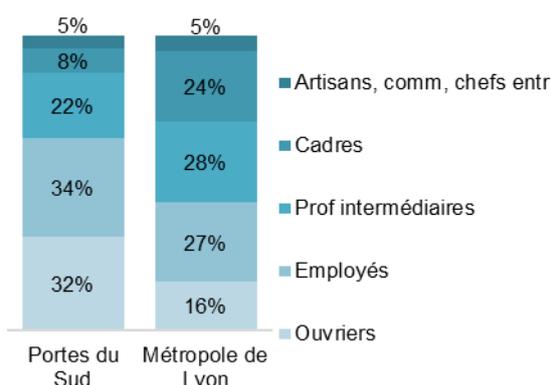
### Typologie des ménages en 2015 (1)



### Les familles nombreuses\* en 2015 (1)



### CSP des actifs en 2015 (1)



		Portes du Sud	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	2,5	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (4)	31%	13%
	Taux de couverture de la population par la CAF	68%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015	28%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points	+0,7	+0,3
Insertion et emploi	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	20	15
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	12 766	127 448
	Part de demandeurs d'emploi de très longue durée	22%	30%
Dépendance et handicap	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	29%	23%
	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active	18%	12%
	Indice de vieillissement 2015 (1)	49	63
Santé	Part des 75 et plus en 2015 (1)	7,4%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	44%	46%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	199	172
	Tx de bénéficiaires du programme "M'T'dents"* en 2013 (24)	17%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	44%	44%
Sport	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	6 040	4 681
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	17%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	82%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	15%	11%

# DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

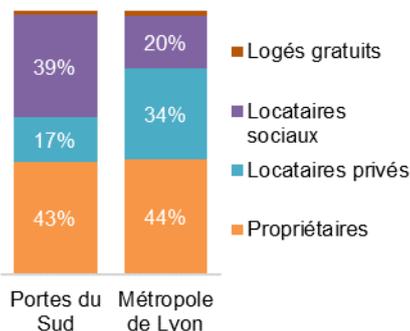
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

## Ce que l'on peut retenir :

- Le plus fort taux de logements sociaux
- Une faible densité médicale à destination des personnes âgées ou handicapées
- Une concentration d'équipements à vocation sociale dans les communes les plus peuplées
- Une offre d'équipements petite enfance inférieure à la moyenne métropolitaine.
- Un niveau d'éducation faible : huit collèges publics dont deux classés en REP\* et quatre en REP+.

## Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



## Le bassin de vie avec le plus fort taux de logements sociaux

Portes du Sud est la conférence territoriale ayant le plus fort taux de logements sociaux (44% contre 27% en moyenne dans la Métropole) en 2017. Plus de la moitié des résidences principales sont des logements sociaux à Saint-Fons et Vénissieux (respectivement 50% et 53%).

43% des ménages sont propriétaires de leur logement, ce qui est proche de la moyenne de la Métropole (44%). En revanche, on observe une part moindre de logements locatifs privés (17%).

Les logements de type de T1 et T2 sont sous-représentés alors que les 4 pièces et plus sont proportionnellement plus nombreux qu'en moyenne dans la Métropole en lien avec la typologie des ménages la présence plus marquée de familles nombreuses.

## Un niveau d'équipements médical très faible

Le bassin de vie compte 85 médecins généralistes pour 100 000 habitants (103 dans la Métropole). Ce ratio est l'un des plus faibles avec celui de Rhône Amont et Lônes et Coteaux du Rhône. Cependant, le nombre d'infirmiers libéraux se situe légèrement au-dessus de la moyenne avec 141 professionnels pour 100 000 habitants (132 pour la Métropole).

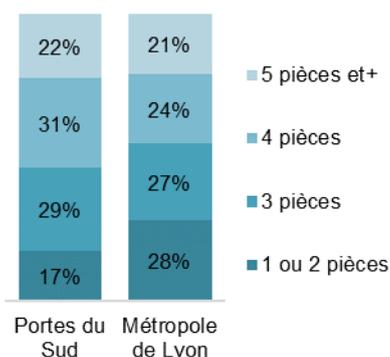
Concernant les équipements de santé à destination des personnes âgées et handicapées, Portes du Sud se situe parmi les trois territoires les moins bien dotés avec la Porte des Alpes et le Val d'Yzeron. Or, si les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées sont proportionnellement moins nombreuses dans le Val d'Yzeron qu'en moyenne dans la Métropole (cf. partie consacrée aux activités sociales et médico-sociales de la Métropole), on observe la situation inverse dans les Portes du Sud et dans la Porte des Alpes révélant un possible manque de places d'accueil.

En 2017, la conférence compte 81 places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus (119 dans la Métropole). De la même façon l'offre d'accueil en direction des personnes handicapées est en deçà de celle de la Métropole avec 6,1 places en établissement pour 1 000 habitants (contre 8,3 pour la moyenne métropolitaine).

## Une forte présence d'équipements à vocation sociale sur le territoire

L'offre en équipements à vocation sociale est concentrée dans le nord du bassin de vie. Outre les CCAS communaux, on recense sept centres sociaux, cinq implantations de Maisons de la Métropole, une MJC et une maison des associations.

## Typologie des résidences principales en 2015 (1)



10 structures d'insertion par l'activité économique sont implantées sur le territoire.

### Petite enfance : une offre d'accueil moindre par rapport à la moyenne de la Métropole

En 2017, le territoire compte 766 places en crèches, soit environ 14 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Si l'on y ajoute le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (700 en 2017), le nombre de places en structures collectives pour 100 enfants de moins de 3 ans passe à 27. La scolarisation précoce (à 2 ans) est beaucoup plus répandue dans les territoires classés en réseau d'éducation prioritaire comme c'est le cas des Portes du Sud.

A noter, la capacité d'accueil chez les assistantes maternelles qui s'élève à 2 101 places en 2017, soit 7% de l'offre métropolitaine. Avec 38 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, les Portes du Sud ont la densité la plus faibles d'assistantes maternelles parmi les bassins de vie de la Métropole.

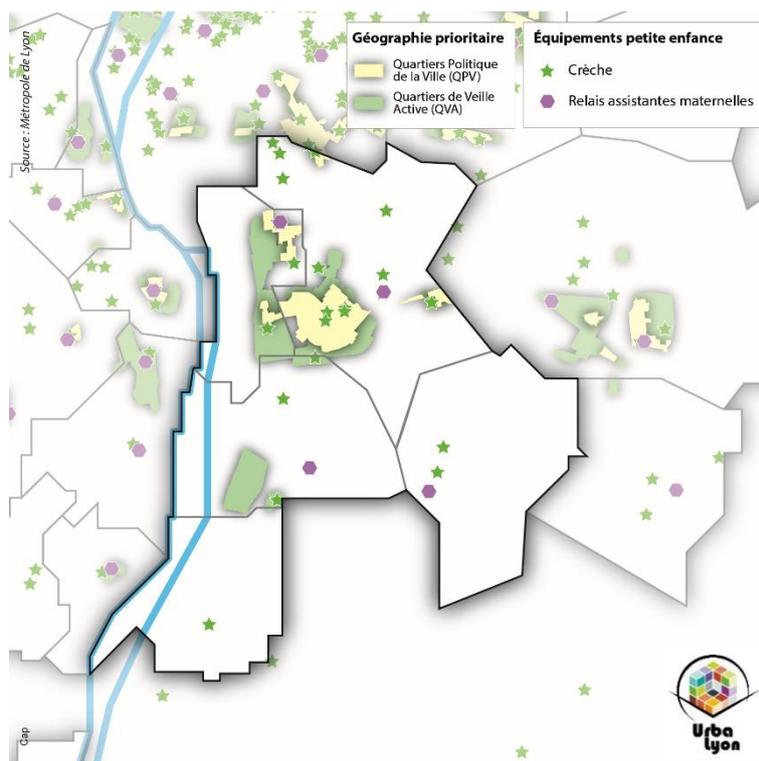
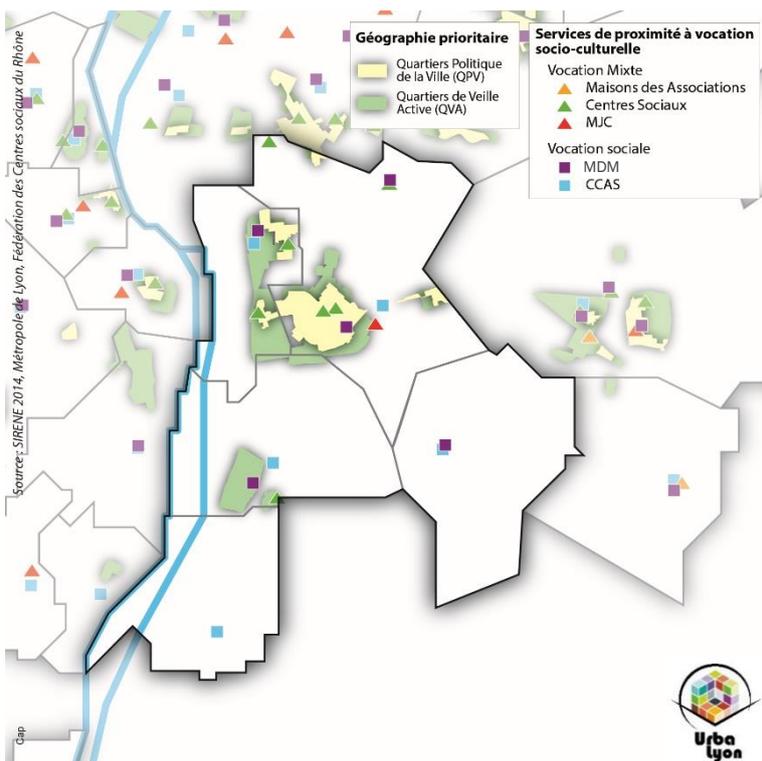
### Un niveau d'équipements sportifs dans la moyenne métropolitaine

Pour 10 000 habitants, Portes du Sud compte 26 équipements sportifs, soit un niveau proche de la moyenne métropolitaine.

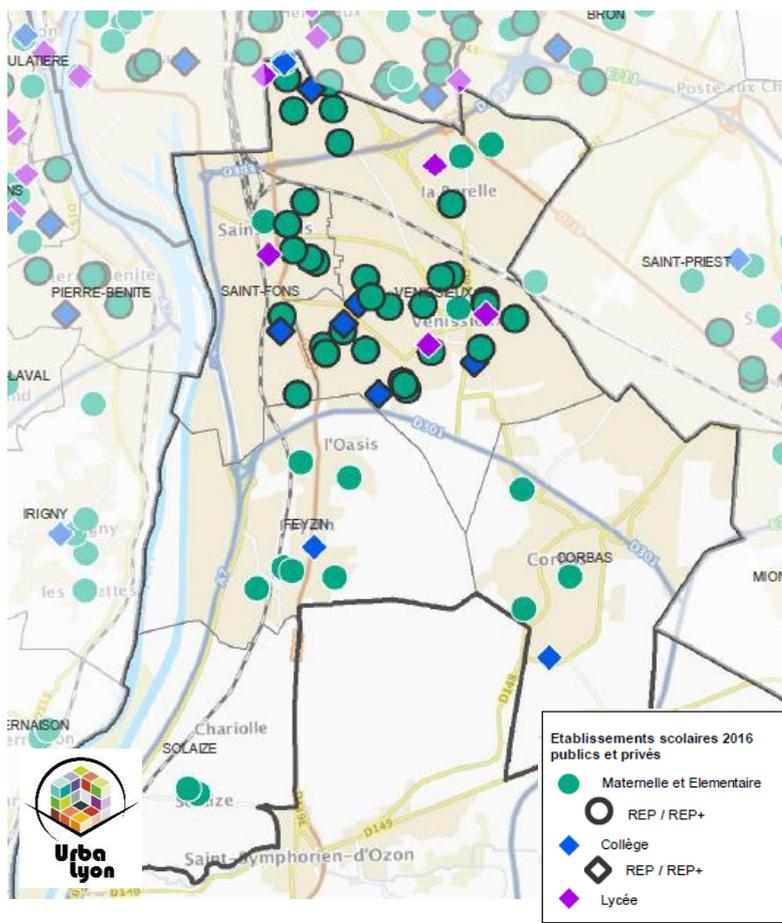
	Portes du Sud	Métropole de Lyon		
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	3,8	3,6	
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	26%	17%	
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	18 728	158 317	
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	44,3	26,7	
Pression sur la demande de logement social			3,9	5,7
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	702	2671	
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	2 101	29 126	
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	766	14 182	
	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	27	30	
Insertion et emploi	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	10	56	
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	81	119	
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	6,1	8,3	
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	85	103	
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	141	132	
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	26	24	
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	17	27	
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	8	80	
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	4 828	44 482	

### Les services de proximité à vocation sociale

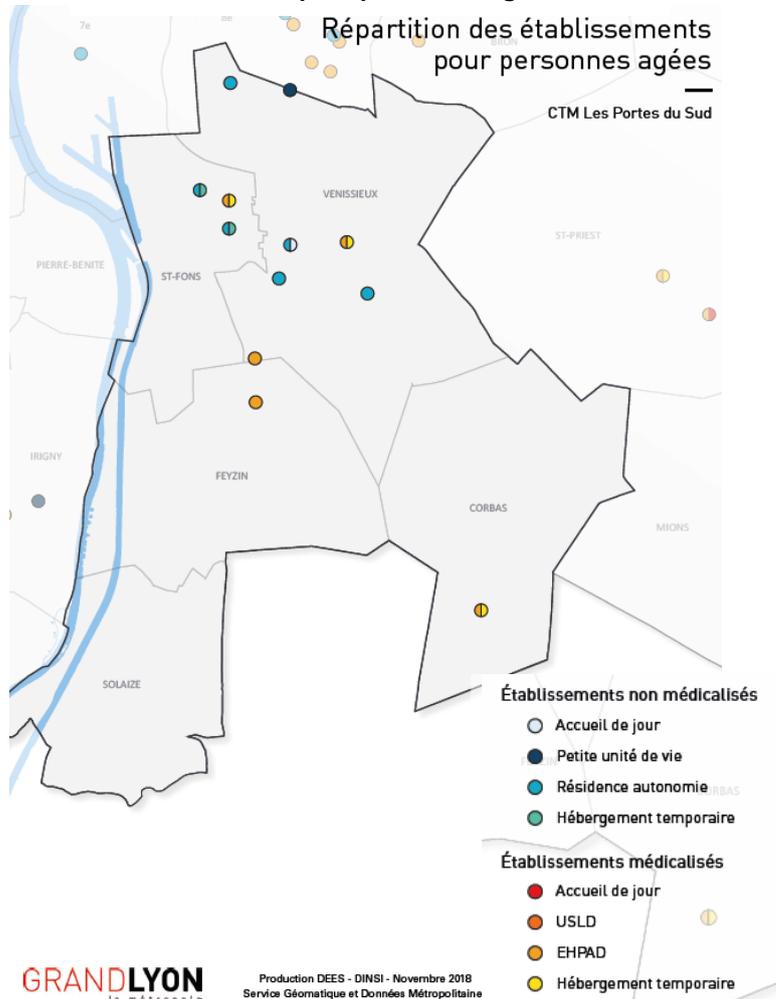
### Les équipements de la petite enfance



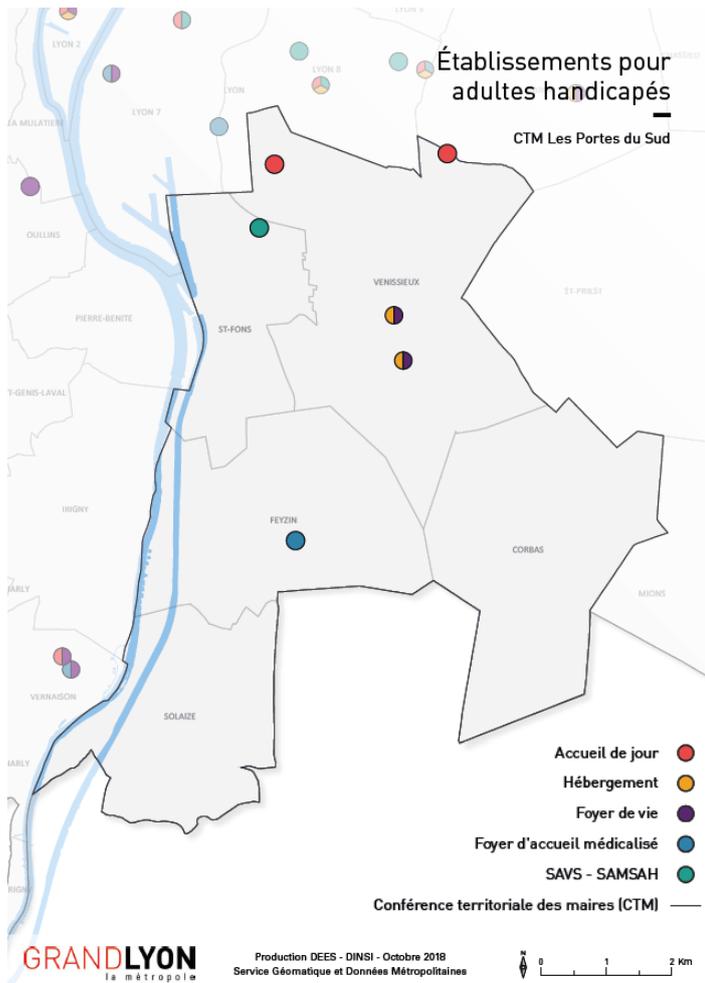
## Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



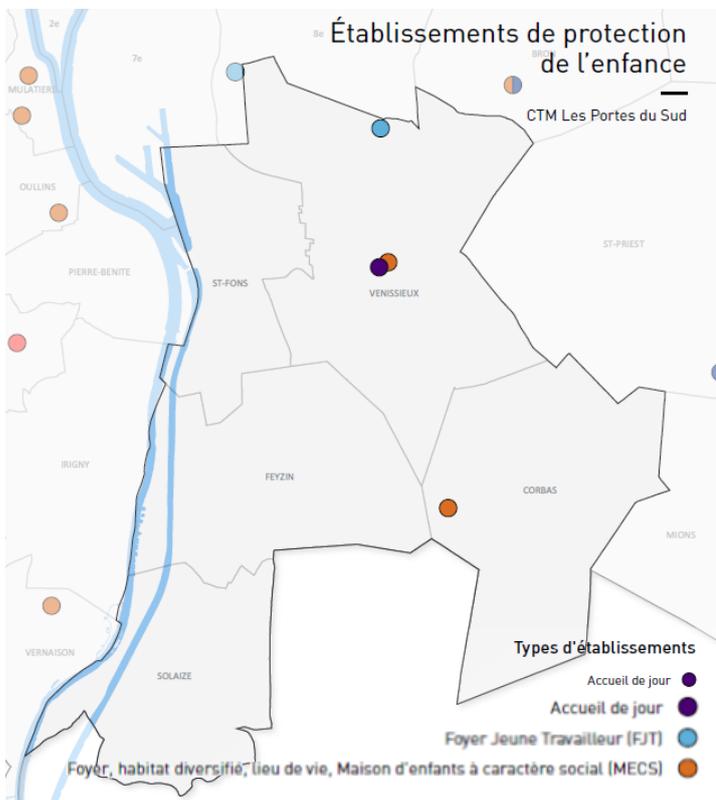
## Les établissements pour personnes âgées



## Les établissements pour les adultes handicapés



## Les établissements de protection de l'enfance



# ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

## Ce que l'on peut retenir :

- Un territoire avec beaucoup de naissances et donc de jeunes à accueillir et/ou à accompagner
- La protection des mineurs est une préoccupation des MdL
- Les proportions de ménages bénéficiant d'aides pour l'accompagnement à la dépendance liée au vieillissement ou au handicap sont les plus élevées de la Métropole

## PMI et prévention santé

Portes du Sud

Métropole de Lyon

19,7

15,0

naissances enregistrées (21) en 2017 pour 1 000 habitants (1)

+1,9%

-0,1%

de naissances par an en moyenne au cours des cinq dernières années

38

52

places chez des assistantes maternelles pour 100 enfants de - de 3 ans en 2017

19

14

suivis de grossesse pour 100 naissances enregistrées en 2017

71

56

enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2017

## Enfance et famille

Portes du Sud

Métropole de Lyon

3,7%

3,3%

d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaire en 2017

### Une CTM accueillant des familles modestes avec des besoins forts d'accompagnement et d'accueil des nourrissons et des jeunes enfants

La CTM Portes Sud est celle qui a le plus fort taux d'enfants de moins de 3 ans, avec une valeur de 5,2% pour une moyenne métropolitaine de 4,1%.

Ce territoire est très dynamique dans sa démographie. Le taux de naissance pour 1 000 habitants est proche de 20% alors qu'il est de 15% dans la Métropole. L'écart avec les autres CTM s'accroît puisque le taux de croissance des naissances est très élevé avec +1,9% par an, contre -0,1% en moyenne.

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans étant élevé, les besoins d'accueil sont forts des familles sont forts. Pour autant, le bassin de vie est moins bien doté que les autres territoires que ce soit en termes de places en établissements (EAJE) ou chez des assistantes maternelles. A noter que la garde à domicile est plus fréquente dans les quartiers QPV qui comptent une proportion significativement plus élevée de personnes au foyer.

Les centres de PMI déploient d'importants moyens sur ce territoire pour suivre les grossesses dans la mesure où les familles n'ont pas forcément les moyens de faire appel à un médecin privé. De la même façon, la proportion d'enfants vus en post-natal précoce est significativement plus élevée qu'ailleurs.

### La protection des mineurs, une priorité pour les Maisons de la Métropole

Portes du Sud a le plus fort taux d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaire de la Métropole avec 3,7% contre 3,3% dans la Métropole. C'est Vénissieux qui présente le taux le plus élevé avec 4,3%.

### Des ouvertures de droit à l'APA plus fréquentes que dans le reste de la Métropole

Le taux de bénéficiaires de l'APA est le plus fort de la Métropole avec 8% de personnes de 60 ans et plus qui reçoivent l'APA (2,1 points de plus qu'en moyenne dans la Métropole). Ce taux est deux fois plus élevé que celui de la CTM Val de Saône.

Les ouvertures de droits APA sont plus fréquentes puisque ce secteur accueille des ménages aux revenus modestes et que beaucoup de familles vivent sous le seuil de pauvreté. Les deux tiers des bénéficiaires de l'APA résident sur la commune de Vénissieux.

Le GIR 2 est le seul GIR sous représenté par rapport à la moyenne métropolitaine.

### Un accompagnement des personnes en situation de handicap plus développé qu'ailleurs

Les ménages de la CTM Portes du Sud ont de faibles revenus. Ils peuvent donc bénéficier des dispositifs sociaux d'aides portés par la Métropole ou par la CAF.

Ainsi, la CTM connaît le plus fort taux d'aide aux personnes en situation de handicap avec 4,1% de la population avec des droits ouverts à l'AAH ou l'AEEH contre 2,8% en moyenne dans la Métropole.

La proportion d'aides financières pour l'emploi d'une tierce personne est élevée et arrive en 2<sup>e</sup> position derrière Rhône Amont.

## Vieillesse

Portes du Sud

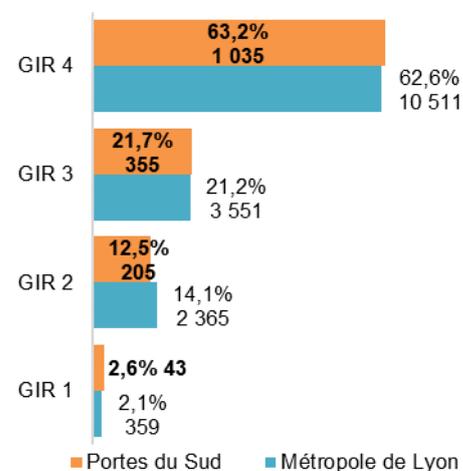
Métropole de Lyon

8,0%

5,9%

des personnes de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en 2017

### Répartition des bénéficiaires de l'APA par GIR en 2017 (22)



## Handicap

Portes du Sud

Métropole de Lyon

4,1%

2,8%

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AEEH (22) en 2017

88

67

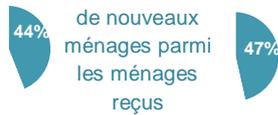
personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH (22) pour 10 000 habitants en 2017

# Accompagnement social

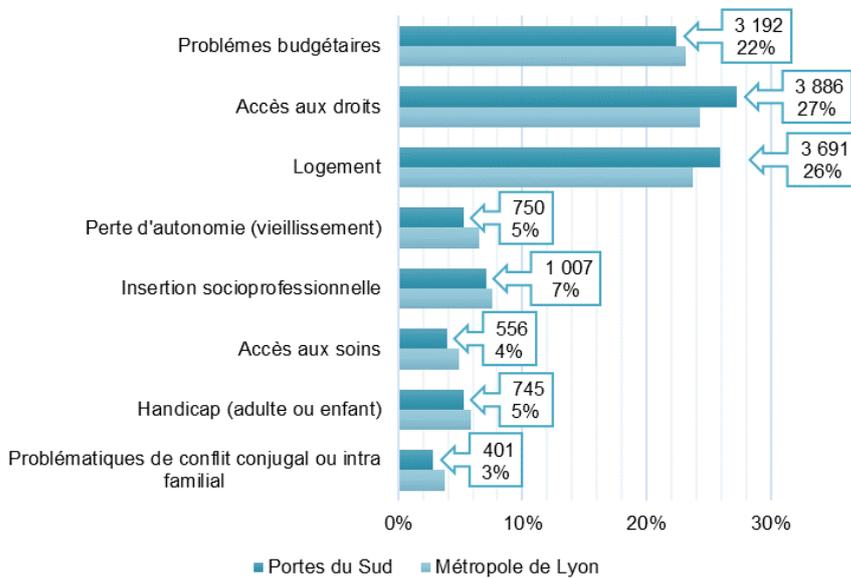
Portes du Sud      Métropole de Lyon

17,8%                      8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



## Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2017



## L'accès aux droits et le logement sont au cœur des préoccupations des ménages

L'accompagnement social est proportionnellement plus intense dans la CTM Portes du Sud que dans les autres CTM. Les ménages ont besoin d'être accompagné pour connaître leurs droits ou faire face à une situation sociale critique. Le taux d'accompagnement est deux fois plus élevé que le taux moyen constaté dans la Métropole avec 17,8% de ménages accompagnés (8,3% dans la Métropole).

La proportion de nouveaux ménages reçus est cependant plus faible qu'ailleurs, illustrant probablement la durée plus longue des accompagnements.

Les sujets traités sont quantitativement classés dans le même ordre que dans le reste de la Métropole. On peut simplement noter quelques spécificités de la CTM : l'accès aux droits et les problématiques liées au logement sont surreprésentés dans les sujets traités en rendez-vous.

Les autres sujets sont légèrement sous-représentés, que ce soit la perte d'autonomie, la santé, le handicap, l'insertion sociale ou les conflits conjugaux.



## Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

APA à domicile : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

ASE : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

Bénéficiaires de la CMU-C : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Bénéficiaires du programme M'T dents : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animale...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

Conférences territoriales des Maires (CTM) : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concentrant sur les priorités locales.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

Familles nombreuses : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

Information préoccupante : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

Niveau de vie : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage,

0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

Population couverte par le RSA : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

REP / REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

Réseau structurant des pistes cyclables : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

SIAE : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

Solde migratoire apparent : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux de construction : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) pour 100 logements en 2008 (recensement de la population).

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de demandeurs d'emploi : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de pauvreté : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

## Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m<sup>2</sup> des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociales (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1<sup>er</sup> janvier 2016

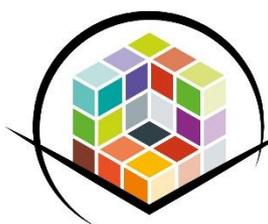
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,  
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,  
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 [c.testut@urbalyon.org](mailto:c.testut@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme